

Pour faciliter le fonctionnement de la coordination en équipe, et pour que les professionnels puissent se libérer de certaines tâches administratives, il est possible de se faire aider par un coordinateur.

Les missions attribuées, en général, au coordonnateur sont :

- ⇒ **La communication interne: animer la communauté des professionnels de santé qui composent l'équipe, de façon régulière et collégiale. Cela inclut l'animation des éléments suivants:**
 - La mise en place de réunions d'équipes régulières, avec ordre du jour, compte rendu et intégration dans le dossier patient
 - La réalisation de protocoles de prises en charge avec, éventuellement, un professionnel référent par protocole
 - Le système d'information partagé
 - La gestion des nouveaux arrivants dans la structure (remplaçants, internes, stagiaires, des vacataires...)
 - Les missions de santé publique (ETP ou autre)
 - Organisation et partage des plannings...

- ⇒ **La communication externe : gérer les relations de la maison de santé, en tant qu'entité, avec les différents interlocuteurs externes, via leurs représentants ou intervenants :**
 - ARS : échange autour du projet de santé, ses actions et sa mise à jour
 - CPAM : réalisation du rapport d'activité si adhésion à l'ACI
 - Hôpitaux et cliniques du secteur
 - Ecoles et universités
 - Commune ou communauté de communes, territoire au sens large

- ⇒ **La Gestion administrative de la structure. Cette mission peut inclure :**
 - la gestion des ressources humaines si poste à la charge de l'équipe ;
 - la gestion des achats si besoin de matériels communs ;
 - suivi comptable en lien avec le comptable / notamment travail sur les clés de répartition des forfaits d'équipe

- ⇒ **L'offre de soins aux patients : Comment aider les professionnels de santé à améliorer l'expérience des patients au sein de la maison de santé ? Par exemple :**
 - Gestion de la signalétique
 - Organisation des flux (passage au secrétariat, puis en salle d'attente...)
 - Mise en place d'une enquête de satisfaction auprès des patients.
 - Mise en place éventuelle et alimentation d'une site internet pour la structure.